



FICHAGE AU FICIER FICP trop long

Par **jean BERARDI**, le **05/11/2018** à **12:37**

BONJOUR,

Existe-t'il un recours qui a été accepté par le juge pour une décision de la Banque de France de solder les dettes restantes.

La Banque de France laisse encore la personne fiché FICP
5 ans de plus, hors le débiteur a payé pendant plus de 10 ans.

Existe-t'il un recours pour que s'arrête la punition imposée par la banque de France ? ou une réponse qui fasse jurisprudence suite un cas similaire
Merci,

Dans l'attente de votre réponse.

Par **jean BERARDI**, le **06/11/2018** à **20:48**

je suis surpris de ne pas avoir de complément de réponse
existe t'il un compte rendu qui fasse jurisprudence par rapport a la question posé merci

Par **Visiteur**, le **06/11/2018** à **21:02**

Bonjour

Vous ne pouvez vous permettre d'être exigeant, nous sommes des bénévoles et encore faut-il que l'un d'entre nous puisse répondre à votre question, que vous posez pour la seconde fois.

Si vous regardez votre file précédente, vous verrez qu'il vous a été répondu.